

## Les moyens de travailler en retrouvant le sens de son métier !

La soutenabilité ne se mesure pas uniquement en termes de financements ponctuels mais aussi dans la qualité et la stabilité des emplois.

**Des emplois non précaires** pour assurer nos missions :

- Mettre fin au gel des emplois et aux reports de publications de postes ;
- Stopper la précarisation :
  - re-qualification nécessaire des emplois face aux glissements de fonction,
  - la résorption des CDD sur des postes correspondant à des fonctions pérennes,
  - création d'une commission des contractuels, en lien avec le Comité Technique, afin de garantir le respect des conditions de recours à l'emploi contractuel,

## Retrouver la maîtrise de son temps pour l'exercice de son métier

- Pas de chaires d'excellence, développement des CRCT, retour à l'allègement du tiers de service pour tout nouveau MCF, décharges de service pour les enseignants souhaitant préparer une thèse de doctorat,
- Refus de la mise en place du suivi de carrière systématique et de la modulation de service pour les E-C ;
- Remise à plat de l'entretien individuel et de son rôle dans la carrière des BIATSS ;
- Aménagement et Réduction de Temps de Travail pour tous les Biatss,

**Une politique indemnitaire pour tous et toutes  
car l'exercice de nos missions repose sur le collectif et non l'individu**

- Neutraliser le déploiement du RIFSEEP et augmenter les primes pour les BIATSS ;
  - Extension des primes à tous les contractuels,
  - Création d'un prime de précarité pour chaque contractuel remplaçant.
- Après la PEDR à taux unique, l'étendre à l'ensemble des encadrants de doctorants ;

## Rénovation et mise en sécurité des locaux :

Le nombre de bâtiments ERP (Établissement Recevant du Public) ayant reçu un avis défavorable de la commission municipale de sécurité est passé de 29 en 2012 à 31 en 2014.

- La mise en sécurité est une priorité ;
- Rénover pour redonner des conditions correctes pour dispenser les enseignements, faire de la recherche, travailler dans les services

## Les moyens de le faire :

- Placer l'État face à ses responsabilités : mise aux normes de sécurité des bâtiments. Envisager l'adaptation de l'activité aux moyens alloués par l'État en prévenant les médias ;

*« Nos besoins peuvent être estimés à 3 ou 4 millions par an. Chaque année reprenant des dépenses en retrait, relatives à ces besoins, augmentent les besoins de l'année suivante »*

L'État alloue 300 000 euros cette année !

- Recalculer au coût complet les opérations de formations FTLV, formations par apprentissage, les prestations en matière de recherche, développer le SAIC ;
- Lutter contre le gaspillage (énergétique, réceptions, créances non recouvrées) ;
- Adapter les charges à nos capacités en terme de personnels, de locaux,